Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIF SMALL CAPS FRANCE (FCP)
Codes ISIN Part A : FR0010262436 - Part R : FR0010679902
Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS

Objectif et politique d'investissement

- **Classification de l'OPCVM** : Actions françaises.
- **Objectif de gestion** : L'objectif du FCP, vise à obtenir, sur une période de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celles des petites et moyennes capitalisations françaises, représentée par l'indice Euromoney Smaller France, dividendes nets réinvestis.
- **Politique d'investissement** : la stratégie mise en œuvre repose sur :
    - L'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique ;
    - La validation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique ;
    - La sélection de titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance ;
    - La construction d'un portefeuille diversifié à risque relatif maîtrisé.

  Le portefeuille est exposé au marché des actions françaises à hauteur de 90% minimum de l'actif net. Le portefeuille est investi en actions de petites et moyennes capitalisations. Il pourra également être investi en valeurs non cotées à hauteur de 5% de l'actif maximum de l'actif net.
  Le FCP peut détenir des OPC de droit français à hauteur de 10% maximum de son actif net s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC et/ou des titres de créances négociables français et étrangers.
  Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
  Le FCP peut utiliser des futures sur actions et indices actions et des options sur actions et indices actions négociées sur les marchés réglementés, organisés, et/ou de gré à gré, pour couvrir et/ou exposer (sans surexposition) et/ou arbitrer le portefeuille au risque action.
  Le FCP pourra détenir les éventuels warrants, bons ou droits détenus suite à des opérations affectant les titres en portefeuille. Le FCP n'a pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

  Pour la part A, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
  Pour la part R, les sommes distribuables sont capitalisées, distribuées et/ou reportées.

  Cet OPC est éligible au PEA.
- **Faculté de rachat** : Les demandes de rachat sont centralisées avant 11h00 chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative auprès de Lazard Frères Gestion SAS. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement.
- **Durée de placement recommandée** : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, ← → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition au marché actions explique le classement du FCP dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital n'est pas garanti.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

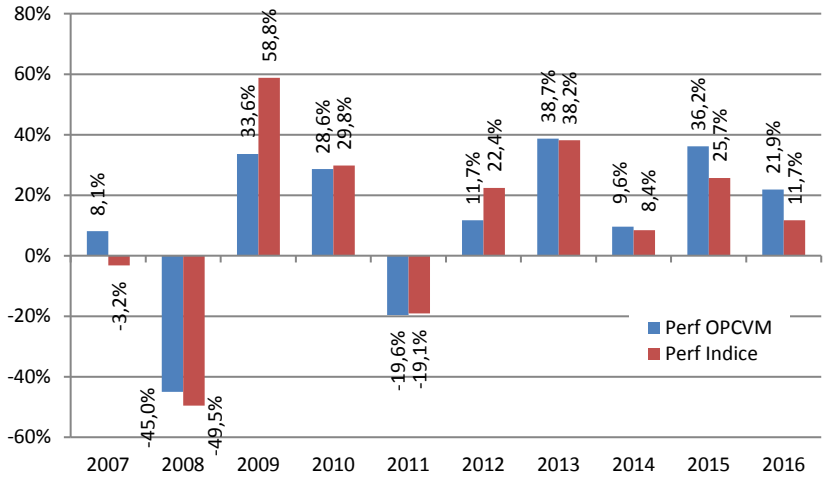
Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée (Parts A et R)	4%
Frais de sortie (Parts A et R)	2%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	**Part « A »** : 1.73%* **Part « R »** : 2.32%*
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

* Les chiffres communiqués se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2016. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.
- Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés parle FCP.
- Année de création du FCP: 1987
- Devise : Euro
- La part A a été choisie pour le calcul des performances.
- Indicateur de référence : Euromoney Smaller France, dividendes nets réinvestis.

Informations pratiques

- **Nom du dépositaire** : Lazard Frères Banque**.**
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP** : Le prospectus du FCP, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de **Lazard Frères Gestion SAS** – 25, rue de Courcelles – 75008 Paris.
- **Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative** : La valeur liquidative est communiquée quotidiennement sur internet : www.lazardfreresgestion.fr et par affichage dans les locaux de **Lazard Frères Gestion SAS**.
- **Catégorie de parts ou d'actions** : La part A a été retenue pour la présentation des performances du FCP.
- **Lieu et modalités d'obtention des informations sur les autres catégories de parts du FCP qui sont commercialisées dans le même Etat membre** : Lazard Frères Gestion SAS, 25 rue de Courcelles 75008 Paris - Relations Extérieures – Du lundi au vendredi de 9h à 17h – Tel : 01 44 13 01 79.
- **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La responsabilité de **Lazard Frères Gestion SAS** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP. Ce FCP est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. **Lazard Frères Gestion SAS** est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **5 octobre 2017**.
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Lazard Frères Gestion.